Journal du Parc

PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS

N°3

TABLE DES MATIERES

- Découvrir les richesses géologiques du parc naturel.
- Printemps des artisans. p.2
- Honnelles : semaine de la poésie et de la citoyenneté. p.3
- Règlement du concours de contes.
- Bon à savoir. p.4
- Avis à tous.
- Règlement du concours photographique. p.5
- Le réseau NATURA 2000 p.6
- Agenda p.8

DECOUVRIR LES RICHESSES GEOLOGIQUES DU PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS

PAR JEAN-MARIE CHARLET, PROFESSEUR EMERITE

1. INTRODUCTION

Géologiquement, les Hauts-Pays appartiennent déjà à l'Ardenne.

Ils constituent sur le flanc sud du Bassin de Mons une entité qui permet de découvrir une diversité exceptionnelle de couches géologiques.

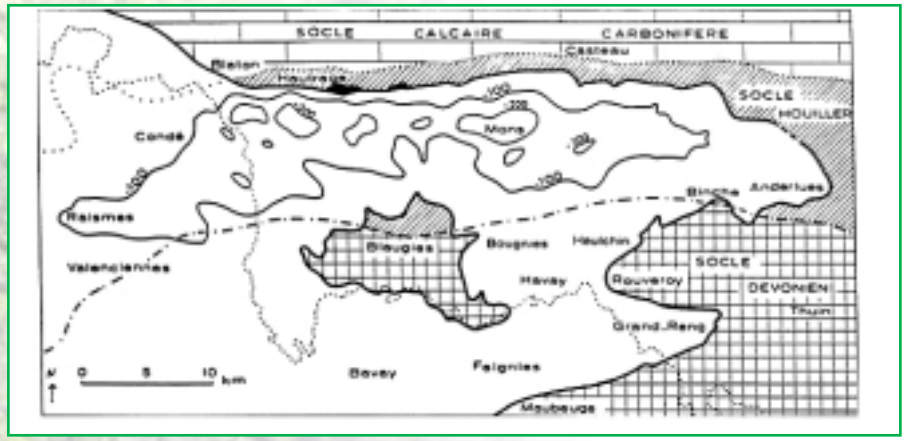

***Figure 1 :* Physionomie d'ensemble du Bassin de Mons et de son annexe méridionale, séparés imparfaitement par le Massif primaire de Blaugies (primaire = âge plus ancien que 300 millions d'années).**

Sur la figure 1, la forme du Bassin est clairement indiquée par les isohypses du socle à -100 et -300 m (cela veut dire qu'au niveau de Mons, le socle primaire qui affleure à Blaugies se trouve à 300 m de profondeur).

La partie laissée en blanc correspond aux terrains plus récents que 300 millions d'années (Secondaire et Tertiaire).

La carte géologique de la figure 1 montre le caractère très particulier des Hauts-Pays :

- La cicatrice d'un grand mouvement qui, il y a 300 millions d'années, allait déplacer toute l'Ardenne vers le Nord (Faille du Midi qui met en contact le socle houiller et dévonien, la trace en pointillé sur la carte)
- Une série de couches appartenant au Dévonien (entre 400 et 375 millions d'années) et qui permettent de retracer l'avancée de la mer ardennaise sur les Hauts-Pays avec l'établisment de récifs de coraux dans une mer chaude et peu profonde.

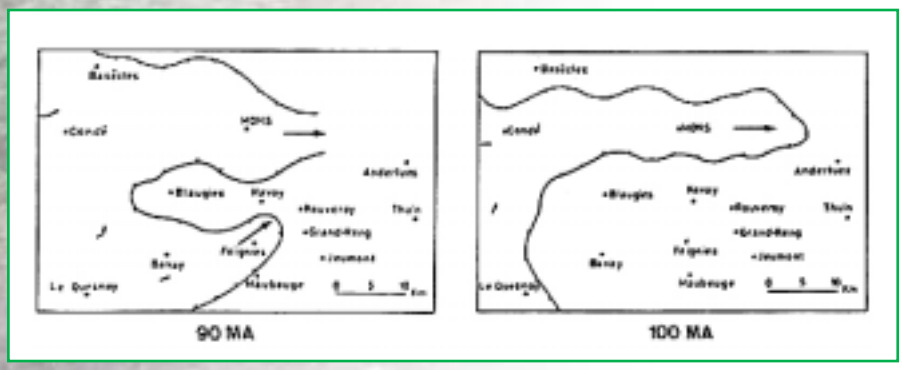

***Figure 2 :* Avancée de la mer au Crétacé (entre 100 et 90 millions d'années) sur le Bassin de Mons et les Hauts-Pays.**

- Après près de 200 millions d'années de continentalisation liées au soulèvement du pays, la mer pénètre dans le Bassin de Mons par l'Ouest depuis le Bassin de Paris. Comme on le voit d'après les schémas de la figure 2, elle contourne la région de Blaugies et laisse en de nombreux endroits du Parc naturel des Hauts-Pays des dépôts très littoraux appartenant au Cenomanien-Turonien (90 millions d'années).

PRINTEMPS DES ARTISANS

les 24 et 25 avril 2004.

Outre ses atouts paysagers, ses sites historiques et complexes architecturaux de valeur, nos potiers, céramistes, peintres et producteurs ouvriront les portes de leur atelier et montreront le savoir qui les caractérisent.

A ce merveilleux moment de détente, alliez une autre forme d'escapade…, entrez dans nos restaurants, auberges et estaminets, vous y trouverez un accueil chaleureux, un cadre agréable et une cuisine soigneusement élaborée aux accents du terroir.

Renseignements et contacts :
B. PAGET Echevin du Tourisme, 065/75.02.22. ou
à l'Administration Communale, C. VALLEPIN au 065/75.92.22.

2. LA FAILLE DU MIDI

L'itinéraire le long du ruisseau de Colfontaine, dans le bois du même nom permet de découvrir l'aspect des roches du Houiller, la trace de la Faille du Midi à la carrière du Cerisier et les roches du Dévonien inférieur (400 millions d'années).

La carrière du Cerisier est un site exceptionnel que nous avons pu récemment dégager grâce à une subvention de la Région Wallonne.

Il est exceptionnel dans l'histoire des sciences géologiques car il illustre la découverte par Briart et Cornet (1863) de la notion de mouvements de déplacements tangentiel ou horizontal en géologie.

On y voit des couches du Houiller (300 millions d'années) surmontées par des couches gréseuses du Dévonien inférieur (400 millions d'années), situation géométriquement anormale résultant d'un glissement de toute l'Ardenne vers le Nord sur plus de 50 km et lié à une poussée venant du Sud (fermeture d'un océan situé au niveau de la Bretagne, massif Central).

3. L'ITINERAIRE DE LA GRANDE HONNELLE

La vallée de la Grande Honnelle, au niveau du Caillou-qui-Bique, illustre parfaitement l'histoire de l'avancée de la mer ardennaise vers le Nord, il y a 375 à 400 millions d'années. A cette époque, le Brabant forme un massif montagneux et une mer venant du Sud s'avance sur l'ardenne. Les produits d'érosion du massif brabançon (galets, sables, argiles) se déposent dans ce bassin peu profond et deviendront avec le temps des conglomérats (galets réunis par un ciment), des grès, des schistes (appelés aujourd'hui pelites). Au cours des millions d'années, le massif brabançon s'use et la mer chaude de l'époque (nous sommes au tropique du Capricorne !!) et claire permet à des récifs de coraux de se développer. Ils donneront les marbres de Roisin.

C'est cette histoire qui peut être racontée en parcourant la vallée de la Grande Honnelle avec du Sud au Nord :

- Les grès rouges qui forment aussi les rochers de Montignies-Sur-Roc.
- Les bancs de conglomérats avec galets bien visibles du Caillou-qui-Bique (la plage dans les Hauts-Pays il y a 400 millions d'années !!)
- Peu à peu l'établissement d'un régime marin plus franc avec des calcaires à coraux visibles dans les carrières qui bordent la vallée de la Honnelle

Recouvrant ces couches géologiques, on peut observer des marnes et des silex riches en spicules d'éponges qui témoignent du retour de la mer dans la région il y a 90 millions d'années (au Crétacé). Ces silex à spicules d'éponges (appelés rabots en raison de leur dureté) jonchent généralement les champs des Hauts-Pays.

On peut noter que la succession remarquable des couches du Crétacé riches en fossiles, témoignant d'un milieu littoral et reposant sur les calcaires du Givétien (375 millions d'années) est particulièrement visible de l'autre côté de la frontière à Bettrechies.

4. LES PIERRES REGIONALES DANS LE PATRIMOINE CONSTRUIT

Il suffit de se promener dans les villages de Roisin, Onnezies, Angre, Audregnies… pour constater que les églises et bon nombre d'habitations ont été construites avec des matériaux locaux.

Certaines constituent de véritables musées en plein air de géologie et de paléontologie. On peut y observer les conglomérats et roches rouges du Dévonien inférieur, les calcaires récifaux du Givétien très riches en fossiles de polypiers, le Sarrazin de Bettrechies (une roche provenant des couches du Crétacé, très riche en débris d'huîtres…), les silex noirs à spicules d'éponges…

Pour découvrir la richesse de l'histoire géologique du Parc naturel des Hauts-Pays, le Professeur Charlet proposera une excursion au Caillou-qui-Bique en juin 2004.

Renseignements et inscriptions : Maison des Sciences de la Vie et de la Terre et Jardin géologique d'Obourg.

Tél. 065/22.60.87, Fax. 065/31.16.05, e-mail : info@jardin-geologique.be

HONNELLES

du 3 mai au 9 mai 2004 semaine de la poésie et de la citoyenneté.

Durant une semaine les élèves des Ecoles primaires nettoieront les sites majeurs de l'entité honnelloise (Caillou-qui-Bique, Grande Honnelle, Petite Honnelle, …).

De plus chaque école communale présentera un travail sur les Hommes qui ont marqué l'histoire de Honnelles (Moneuse, Verhaeren, Bernier, Fulgence Masson,…).

Tous ces travaux seront visibles durant le week-end des 8 et 9 mai dans la Salle Commune de l'Administration Communale Rue Grande, 1 à 7387 Honnelles (Autreppe).

Renseignements et contacts :

B. PAGET Echevin du Tourisme, 065/75.02.22. ou à l'Administration Communale, C. VALLEPIN au 065/75.92.22.

REGLEMENT DU **CONCOURS DE CONTES**

CONCOURS

- Thème du concours : Les trésors cachés du parc naturel
- Le concours est réservé aux écoles, tous réseaux confondus.
- Chaque école est libre de présenter autant de travaux qu'elle le désire tant qu'ils correspondent aux critères imposés par le règlement.
  Cependant, un seul ouvrage collectif pourra être soumis par classe.
- Chaque conte sera accompagné d'une fiche de renseignements comprenant :
  - la catégorie d'âge ;
  - la mention : «collectif» ou «individuel» ;
  - les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
  - le titre du conte.
- Les textes seront envoyés par la Poste avant le 01/10/04 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :
  Parc naturel des Hauts-Pays
  Concours de contes et de nouvelles " Les trésors cachés de notre parc naturel "
  1 rue de l'Abreuvoir
  7387 Honnelles
- Les contes et nouvelles seront regroupés par catégories d'âge de l'auteur:
  Catégorie I : de 9 à 11 ans
  Catégorie II : de 12 à 14 ans
  Catégorie III : de 15 à 17 ans
- Les réalisations seront dactylographiées et comprendront de 5 à 15 pages.
- Chaque réalisation pourra être illustrée par des dessins, photographies ou images de synthèse réalisés par les auteurs.
- L'histoire se déroulera dans le Parc naturel des Hauts-Pays dans n'importe quel espace temps (passé, présent ou futur)
- Un jury délibèrera et primera une réalisation par catégorie.
- Le lauréat de chaque catégorie se verra offrir une entrée pour un musée local pour la classe ou 4 entrées pour les individuels.
- Chaque classe participante recevra un livre pour sa bibliothèque.

BON A SAVOIR

Afin de préparer le **Tricentenaire de la Bataille de Malplaquet**, les communes de Taisnière-sur-Hon, Hon-Hergies, Frameries et Quévy ont décidé de s'associer. Pour ce faire, deux asbl ont été crées :

- «Le Tricentenaire 1709» asbl ; côté belge
- «Malplaquet – Hainaut 1709-2009» ; côté français

Ainsi, elles organisent, le **25 avril prochain**, **la Marche des 7 lieues** (ou 30 km de Malplaquet). Cette promenade s'arrêtera notamment sur la place de Sars-la-Bruyère afin d'inaugurer le circuit des " bouches à feu " vers 12h30.

Invitation à tous.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
Mme Jocelyne DEMOUSTIER au 065 66 74 92.

AVIS A TOUS

Les Naturalistes de Mons-Borinage, partenaires de la Commission de gestion de notre parc, organisent **deux promenades :**

La première à la **découverte de la flore vernale** dans la **vallée de la Grande Honnelle**.

Cette flore, à découvrir fin mars début avril, comprend des espèces remarquables comme la lathrée écailleuse, l'anémone fausse-renoncule mais aussi des espèces moins rares comme la corydale solide, la mercuriale vivace, la renoncule ficaire, l'anémone des bois, la moscatelline, la primevère élevée.

C'est à la découverte de cette flore que vous invite la Société royale "Les Naturalistes de Mons et du Borinage ".

- **Quand ?** Le 4 avril 2004 (durée : 3 heures de 9h30 à 12h30).
- **Où ?** A 9 h30 en face du Musée Verhaeren.

Pour la **seconde promenade**, les Naturalistes de Mons et du Borinage vous invitent à **découvrir les sites Natura 2000 du Parc naturel des Hauts-Pays** au cours d'une 1/2 journée de promenade dans le courant du mois de mai.

Après une présentation de la problématique Natura 2000 en Wallonie cette excursion permettra de visiter les 3 sites Natura 2000 et d'aborder les aspects de conservation des habitats et espèces ainsi que le développement économique dans les sites Natura 2000.

- **Quand ?** le 8 mai 2004 (durée: 1/2journée de 14 heures à 18 heures).
- **Où ?** A 14 heures au pavillon du Bois de Colfontaine

Nous vous y attendons nombreux.

REGLEMENT DU **CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE**

CONCOURS

- Thème du concours : Les trésors cachés du parc naturel
  Ces trésors peuvent être des choses, des bâtiments,… que l'on voit tous les jours mais que le photographe met en valeur.
- Le concours est ouvert à tous.
- Chaque candidat présentera 5 photos maximum pour autant qu'elles correspondent aux critères imposés par le règlement.
- Les photographies seront envoyées par la Poste avant le 01/11/04 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :
  Parc naturel des Hauts-Pays
  Concours photographique " Les trésors cachés de notre parc naturel "
  1 rue de l'Abreuvoir
  7387 Honnelles
- Les photographies (en couleur) seront fournies sous format 20 cm X 30 cm ou sur un support numérique haute définition (dans le cas des appareils numériques).
- A l'arrière des photographies, il sera noté l'endroit où la photographie a été prise afin de pouvoir vérifier s'il s'agit bien du Parc naturel des Hauts-Pays.
- Derrière chaque photographie, sera collée une petite enveloppe cachetée contenant :
  - les coordonnées du photographe (nom, prénom, adresse, téléphone) ;
  - le titre de la photographie.

  Afin de garantir une totale impartialité, cette enveloppe ne sera ouverte qu'au moment où elle est primée.
- Chaque photographe cède les droits sur ses photographies au Parc naturel des Hauts-Pays et permet leur utilisation ultérieure.
- Toutes les photographies seront exposées lors de la remise de prix
- Un jury délibèrera et primera 9 photographies, la dixième étant choisie par le public.
- Les 9 photographies primées par le jury seront agrandies pour l'exposition.
- Les 10 photographies primées seront récompensées par un repas 2 personnes (pour la photo recevant le plus de suffrage) et de paniers du terroir pour les 9 autres photos primées.

LE RESEAU **NATURA 2000**

1. En quoi le réseau Natura 2000 consiste-t-il ?

Natura 2000 est un réseau communautaire de zones de protection de la nature visant la survie à long terme des espèces et des habitats les plus menacés en Europe.

La conservation de la nature est un problème qui dépasse le cadre des pays pris individuellement. Les migrateurs ne respectent pas les frontières ; beaucoup d'habitats présents dans des régions s'étendent sur plusieurs frontières nationales ; et, lorsqu'une pollution touche des eaux de rivière, elle va en aval à travers différents pays. C'est pour ces différentes raisons qu'une approche à l'échelle européenne est cruciale.

2. Protéger les habitats et espèces naturels.

En Europe on trouve une grande diversité d'écosystèmes avec des milliers de plantes, d'oiseaux, d'insectes et poissons différents. C'est ce qu'on appelle la diversité biologique. Malheureusement, certaines espèces sont en train de devenir très rares où sont même menacées de disparaître.

L'habitat est l'environnement dans lequel un animal ou une plante vit, et se définit généralement en terme de végétation et de caractéristiques physiques.

En Europe on a recensé 2 .500 habitats différents. Ils incluent les prairies, les rivières, les montagnes, les déserts, les dunes, les falaises. La plupart de ces habitats subissent l'impact direct ou indirect de l'homme et de ses activités.

Beaucoup de ces milieux n'existent que par la présence des activités humaines. Ainsi les prairies de fauche n'existent que grâce à des activités de fauchage ou de pâturage. Les pelouses calcaires également. Sans activités humaines elles deviendraient des forêts.

Malheureusement de nombreux habitats disparaissent entraînant avec eux les espèces végétales et animales qui y vivent.

Il ne fait aucun doute que notre style de vie a modifié le paysage et a augmenté le nombre d'espèces en voie d'extinction. Nous savons aussi que l'activité humaine doit se poursuivre mais doit se faire dans le respect de l'environnement.

3. En quoi consiste exactement le réseau Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau communautaire de zones de protection de la nature qui a été créé en vertu de la Directive " Habitats " de 1992, dont l'objectif est la sauvegarde des principaux espaces naturels d'Europe. Ce réseau comporte des Zones spéciales de conservation (ZSC) désignées par chaque Etat conformément à la Directive de 1992., ainsi que des zones de protection spéciale (ZPS) désignées par les Etats conformément à la Directive " Oiseaux " de 1979.

La Directive " Habitats " identifie 200 types d'habitats et 700 espèces animales et végétales d'importance communautaire et représentatifs des 6 zones biogéographiques européennes (territoire présentant une faune et une flore, un milieu biologique conditionnés par des facteurs écologiques tels que le climat, le relief, la géologie).

La Directive " Oiseaux " liste 181 espèces d'oiseaux vulnérables qui nécessitent la protection de leurs habitats. Cette même Directive reconnaît également la nécessité de préserver les zones importantes pour les espèces d'oiseaux migrateurs, et particulièrement les habitats marécageux.

La sélection des sites qui intégreront le réseau Natura 2000 est effectuée par chacun des Etats membres de l'Union européenne qui doit identifier les sites où l'on retrouve les différents habitats et espèces. Ces sites doivent également répondre à des critères de sélection bien précis.

4. La mise en place de Natura 2000 en Région wallonne.

4.1. Situation générale :

A l'instar des autres Etats membres de l'Union européenne, la Région wallonne participe activement à la mise en place du réseau Natura 2000.

La première étape a été législative. En effet, comme pour toutes les Directives européennes, il faut traduire le texte en droit régional pour qu'il soit d'application.

Ce texte a donné naissance au décret Natura 2000 du 6 décembre 2001.

La deuxième étape a consisté à établir la liste des sites que la Région wallonne proposerait à l'Union européenne. Cette liste doit répondre aux différents critères et ces sites doivent présenter les espèces et habitats d'intérêt communautaire. La Région wallonne a proposé sa liste de sites candidats le 26 septembre 2002.

Cette liste comprend 231 sites qui ont un intérêt biologique et couvrent une superficie d'environ 217.650 hectares, soit 13% du territoire wallon.

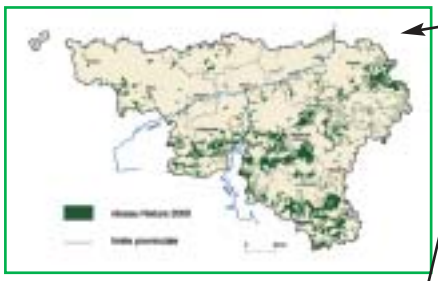

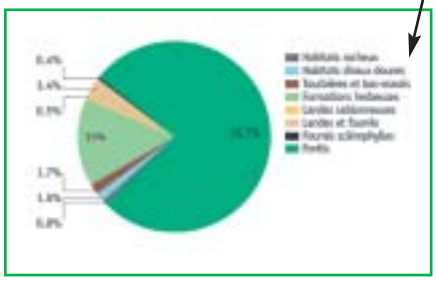

1. Sur les 217.650 ha proposés, 44% pour la Province du Luxembourg, 26% à Namur, 18% à Liège, 10% en Hainaut (22.885ha), et 2% sur le Brabant wallon (4697ha).

2. 75% de forêts. Plus de la moitié est déjà gérée par la Région wallonne.

La répartition par essences : 70% de feuillus et 30% de conifères.

25 % des zones ouvertes (prairies, marais, tourbières, plans d'eau…), dont 32.000 ha de zones agricoles

Répartition par type d'habitats.

3. Parmi les 200 types d'habitats dits d'intérêt communautaire, reconnus par l'annexe de la Directive " Habitats " de 1992, 44 sont présents en Région wallonne, dont 10 sont prioritaires. Tous les sites présentant un habitat prioritaire doivent intégrer le réseau Natura 2000.

Parmi les habitats : les dunes intérieures, les landes sèches et humides, les pelouses calcaires, les érablières pelouses à Nard, les tourbières, les éboulis calcaires, les forêts alluviales.

Pour ce qui concernent les espèces d'intérêt communautaire, 31 sont présentes en Région wallonne(7 espèces de chauves-souris, quelques poissons : la bouvière, la lamproie, le chabot, le triton crêté…). Il n'y a pas d'espèce prioritaire présente en Région wallonne.

4.2. Le décret du 6 décembre 2001.

Les sites Natura 2000 seront désignés par un arrêté de désignation, comprenant différentes données et bénéficieront de la mise en place d'un plan de gestion active. Une Commission de conservation veillera au bon déroulement des actions et à l'état de conservation du site.

L'organisation des plans de gestion se fera via la mise en place de contrats de gestion active, contrat signé par l'ensemble des propriétaires, locataires ou gestionnaires du site.

Des aides seront octroyées aux propriétaires et occupants d'un site «Natura 2000». Ces aides consistent pour le propriétaire en une exonération à la fois du précompte immobilier et des droits de succession et de mutation par décès.

Des subventions seront accordées pour la mise en œuvre des mesures prévues par le plan.

5. Le réseau Natura 2000 au sein du Parc Naturel des Hauts-Pays.

Parmi les sites sélectionnés par la Région wallonne pour intégrer le réseau Natura 2000, certains se retrouvent sur le territoire du Parc Naturel des Hauts-Pays.

Ces sites sont :

Le Bois de Colfontaine - La Vallée de la Trouille - Les Hauts-Pays des Honnelles.

Nous vous présenterons ces 3 sites dans un prochain numéro.

Pour tous renseignements complémentaires :

Centre Natura 2000 de Mons - Mme Ethel DUPONT

Rue des Gaillers, 7 - 7000 MONS - 065/401142 - natura2000.mons.dgnre@mrw.wallonie.be

AGENDA

AGENDA AVRIL :

01 avril :	Rencontres techniques «mesures agri-envirronementales : la législation» - X. Verhaegen : 0473/302496.
04 avril :	Promenade à la découverte de la flore vernale. Rendez-vous au parking du Musée Verhaeren à 9h30 Société Royale «Les Naturalistes de Mons et du Borinage».
04 Avril :	Kermesse printanière Place de Wasmes à Colfontaine.
08 avril :	Rencontres techniques «Le sol, érosion, structure» Espace rural asbl 0473/302496 ou 0477/904725.
11 avril :	Carnaval de Bougnies.
17-18 avril :	Foire agricole d'Audregnies.
18 avril :	Début de l'Opération «Hauts-Pays Fleuri» SI des Hauts Pays : 065/63 17 37.
20-23 avril :	Dos au mur à Colfontaine - Centre culturel de Colfontaine : 065/80 31 62.
22 avril :	Rencontres techniques «Implantation et entretien de haies» S. Morcrette : 0477/904725.
23 avril :	Floralies à Quiévrain.
24-25 avril :	Printemps des artisans Administration Communale de Honnelles : 065/759222.
25 avril :	Les 30 km de Malplaquet ou la marche de 7 lieues 065/66 7492. Foire printanière à Quiévrain.
29 avril :	Rencontres techniques «Implantation et entretien de haies» S. Morcrette : 0477/904725.

AGENDA MAI :

01 mai :	Marché aux fleurs de Frameries - SI de Frameries 065/515546
02 mai :	Kermesse de Goegnies-Chaussée Brocante de Goegnies-Chaussée
06 mai :	Rencontres techniques «Les jachères faune-flore de la législation à l'implantation» - S. Morcrette 0477/904725
08 mai :	Présentation de la problématique NATURA 2000 et excursion sur les sites concernés. Rendez-vous à 14 heures au Pavillon du Bois de Colfontaine Société Royale «Les Naturalistes de Mons et du Borinage».
09 mai :	Kermesse de Givry. Marché aux fleurs à Dour - 065/65 30 07.
13 mai :	Rencontres techniques «Les jachères faune-flore, de la législation à l'implantation» -S. Morcrette 0477/904725.
15-17 mai :	Kermesse à Dour.
16 mai :	«Les Rocs en fête à Gussignies» - SI des Hauts Pays : 065/63 17 37. Kermesse de Genly.
20 mai :	Kermesse «Sainte Philomène» Place de Warquignies à Colfontaine. Cortège de l'Ascension à Frameries.
21 mai :	Framaventures à Frameries.
23 mai :	Barbecue du Syndicat d'initiative des Hauts-Pays SI des Hauts Pays 065/63 17 37. Kermesse de Blaregnies.
28-30 mai :	Portes ouvertes «Brasserie de Blaugies» - 065/65 03 60.
28-31 mai :	Fête des gais meuniers au Moulin brûlé à Quiévrain.
29-30 mai :	Brocante de Bougnies.
30 mai :	Kermesse de Pentecôte Place de Wasmes à Colfontaine.
31 mai :	Jogging de Pentecôte à Frameries - SI de Frameries 065/515546.

AGENDA JUIN :

01 juin :	Procession de la Pucelette à Colfontaine.
19 juin :	Feux de la Saint-Jean à Audregnies.
20 juin :	Randonnée transfrontalière de l'amicale cyclo - VTT de Quiévrain.
19 -20 juin :	Frameries Jazz à Frameries - SI de Frameries 065/515546. Brocante de Givry. «Feux Saint-Pierre» à Colfontaine.
27 juin :	Kermesse de Bougnies, de Havay et de Quévy-le-Grand.

AGENDA JUILLET :

01 juillet :	Début du «Circuit-Découverte du Haut-Pays» SI des Hauts Pays 065/63 17 37.
03-05 juillet :	Kermesse de Wihéries.
11 juillet :	Kermesse d'Asquillies et de Quévy-le-Petit.
17-21 juillet :	Kermesse à Dour.
21 juillet :	Festivités de la Fête nationale à Dour.

AGENDA AOUT :

06 août :	Théâtre au Château de Montignies-sur-Roc – La Compagnie des Galeries présente «Madame Sans-Gêne» + buffet campagnard à partir de 18 heures - SI des Hauts Pays 065/63 17 37.
07 août :	Brocante d'Audregnies.
08 août :	Kermesse de Genly.
15 août :	Kermesse Blaregnies et de Goegnies-Chaussée. Brocante d'Eugies. 10 miles de Frameries.
21-22 août :	Eté Musical de Roisin.
22 août :	Kermesse de Givry.
28-29 août :	Eté Musical de Roisin. Ducasse de Sars-la-Bruyère.
29 août :	Kermesse de Bougnies.

AGENDA SEPTEMBRE :

05 sept. :	Kermesse de Quévy-le-Petit.
10 sept. :	Loup y es-tu ? A l'Orée du Bois de Colfontaine Centre culturel de Colfontaine 065/803162.
11-12 sept. :	Honnelles se découvre Administration Communale de Honnelles : 065/759222. Journées du patrimoine. Exposition consacrée à la ligne de chemin de fer Roisin. Dour à Angreau - SI des Hauts Pays 065/63 17 37.
12 sept. :	Kermesse de Havay.
18 sept. :	«Le Sabbat des Sorcières» à Warquignies.
19 sept. :	Contes à petits pas pour les p'tits loups - promenade contée Centre culturel de Colfontaine 065/803162.
26 sept. :	Kermesse de Quévy-le-Grand.

COORDONNES

Siège provisoire :
Parc naturel des Hauts-Pays
Rue de l'Abreuvoir, 1 • 7387 HONNELLES
Tél. : 065/ 46 09 38 • Fax. : 065/ 75 58 48
E-mail : pndeshautspays@skynet.be

Rédaction :
C. LELEUX

Crédits photographiques :
Le Jardin Géologique, Natura 2000 et P.N.H.P.

Comité de lecture :
C. POLET et H. BATAILLE

Conception & impression :
Imp. LEDENT • 7300 BOUSSU • Tél. : 065/ 78 42 42

Editeur responsable :
P. TACHENION - B. PAGET

Avec le soutien de la Région wallonne, de la Province de Hainaut, de l'Idea et des communes du Parc naturel : Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles, Quévy et Quiévrain.

Région WALLONNE

Ne pas jeter sur la voie publique.

Parc Naturel des Hauts-Pays